

Conseil d'école du 13 novembre 2018
École Paul Fileyssant

Présents :

Les représentants de la mairie : Mmes Clairet, Dubois

Les enseignants : Mmes Meyniel, Cheminal, Milland, Épinat, Thomas, Koca et Ms Plu, Brun, Servajean

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Larivière, Viallard, Buthurieux (secrétaire de séance), Mouget, Presle, Pascual, Thévenon, Meyer, Couliard

La DDEN : Mme Vivier

Excusés :

M. l'inspecteur de l'Éducation nationale

Mmes Moulin-Thiébaud, Guillaume

Les représentants des parents d'élèves : Ms Magand,

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux enseignants
- Effectifs de l'école
- Règlement intérieur
- Projets de l'école
- Travaux effectués ou à prévoir
- Questions des parents d'élèves

Les nouveaux enseignants :

Mme Cheminal complément de services en CP et CE1

M. Plu en CP

Mme Koca en CM2

Mme Thomas remplace à l'année Mme Moulin-Thiébaud en CM2

Effectifs de l'école :

Répartition par niveau 2018-2019		Répartition par classe 2018-2019	
CYCLE II	<u>129</u>	CP	23
CP	<u>44</u>	CP	21
CE1	<u>34</u>	CE1	25
CE2	<u>51</u>	CE1/CE2 - 9/12	21
CYCLE III	<u>87</u>	CE2	25
CM1	<u>35</u>	CE2/CM1 - 14/9	23
CM2	<u>52</u>	CM1	26
Total	<u>216</u>	CM2	26
		CM2	26
		Total	216

Règlement intérieur :

Le règlement départemental s'applique à l'école (http://www2.ac-lyon.fr/services/loire/maternelle/IMG/pdf/Reglement_departemental_ecoles_maternelles_elementaires_publicques.pdf)

- Modification des horaires scolaires pour le passage à quatre jours

- rappel de l'interdiction des téléphones portables

Projets de l'école :

Effectués :

- Piscine pour les CP/CE1 (Guillaume et Plu). Prise en charge financière par la CALF.

- Participation des CM à la commémoration du 11 novembre
- Golf pour les CE2/CM1. Financement par la mairie.
- Boules pour les CE2/CM1

En cours :

- travail tout au long de l'année pour les CM sur la première guerre mondiale (réalisation d'une fresque sous le préau street art, voyage des CM2 à Verdun, carnet de Poilus : vie de Paul Fileyssant, rédaction de son carnet)
- piscine pour les CP (Servajean)
- École et cinéma pour trois classes (trois séances de cinéma dans l'année). Participation financière du Sou des Écoles.

À venir :

- piscine pour les CE1/CM1
- fête du livre de Montbrison pour trois classes (accueil d'auteurs et de conteurs) en novembre 2018. Prise en charge financière par le Sou des Écoles.
- travail sur les émotions pour les classes de CP, CE1 et CM2 (visite de musée, spectacle au théâtre des Pénitents...). Participation financière du Sou des Écoles
- CE2/CM : travail avec un étudiant de Sup aéro sur Mars
- Environnement et citoyenneté avec comme projets :
 - *l'archéologie du passé/présent/futur
 - *la visite du centre de tri et du centre d'enfouissement (avec Loire Forez)
 - *un travail sur la réduction des déchets initié par la mairie au sein de la commune et aussi à l'école. Cela se fera sur plusieurs années. Prise de contact de l'école avec une société privée anglaise pour recycler des choses non recyclées classiquement (certains plastiques etc...) afin de servir de « laboratoire » mais pas d'aboutissement pour l'instant.

Travaux effectués ou à prévoir :

Effectués :

- remplacement du revêtement de sol de la partie ouest de l'école
- pose de volets roulants occultant dans ces mêmes classes

À prévoir :

- acquisition et pose des 3 VPI manquants
- réfection des sols de la partie la plus ancienne de l'école sous réserve des débats budgétaires
- réflexion pour l'installation de toilettes extérieures supplémentaires dans la cour (il n'y en a que 2 à l'heure actuelle) avec évocation de faire des toilettes sèches (réflexion mairie 2019)

QUESTIONS DES PARENTS

- *Quand aura lieu l'intervention sur le harcèlement en milieu scolaire pour les CM ? => vendredi 16 Novembre*
- *Problème de la demande de participation des parents aux fournitures scolaires (difficile pour familles en difficulté) => Cela reste assez limité, il s'agit d'un ou deux classeurs... Pour rappel, il n'y a rien d'obligatoire pour l'école primaire à donner les fournitures, en théorie, c'est le même principe qu'au collège/lycée, c'est aux familles d'acheter. Mais l'usage est de fournir tout le nécessaire aux enfants. Il n'est demandé d'acheter que des fournitures pérennes que les enfants pourront réutiliser les années suivantes.*
- *Quid de l'éducation à la sexualité qui doit être dispensée aux CM ? => C'est malheureusement difficile à mettre en place car l'instituteur n'a pas le droit d'être seul pour aborder ces questions et en plus, il faut être formé. Essayer d'avoir recours à l'infirmière du collège (pas évident car elle est déjà bien occupée !) et aussi à l'association AISPAS.*

- *Problème de l'élève de CM2 qui insulterait des enfants de CP ? => Les instituteurs ont mené leur enquête et il n'en est rien ressorti. C'est avant tout une question qui n'a pas sa place au Conseil d'école. S'il y a un problème de cet ordre, il ne faut pas attendre et essayer de le régler directement dès qu'il se produit. Les parents élus sont à vos côtés si vous le souhaitez pour vous accompagner dans ce genre de situation.*